FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit PLEXUS® H4110 Adhésif

Autres moyens d'identification

41101 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Non disponible. **Fournisseur**

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, voie orale Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Sensibilisation cutanée

Non classé.

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Catégorie 1A

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil de prudence

Mention de danger

Prévention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de

protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA Intervention

PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef. Stockage

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Renseignements supplémentaires Aucun(e) connu(e).

4 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 2 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 30.5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 24 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 24 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique N	lom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phé nol		90-72-2	< 20
Isophoronediamine		2855-13-2	7 - 10
Triméthoxyvinylsilane		2768-02-7	1 - < 3
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol		71074-89-0	< 2.5
NBETA(AMINOETHYL).GAMMA. -AMINOPROPYLTRIMETHOXY SILANE		1760-24-3	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux à d	déclarer		60 - 100

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Inhalation

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler Contact avec la peau

immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées

par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire

vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de

l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Ingestion

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rincant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs

inappropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Risques d'incendie généraux

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)
Composants

Triméthoxyvinylsilane (CAS
2768-02-7)

STEL

60 mg/m3
10 ppm

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie appropriés Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial. Un écran facial est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un tablier imporméable.

tablier imperméable.

Protection respiratoire Dangers thermiques En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations d'hygiène générale

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

État physiqueLiquide.FormeLiquide.CouleurBlanc.OdeurLéger

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

10 °C (50 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 247 °C (476.6 °F) estimation

Point d'éclair > 200.0 °C (> 392.0 °F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 0.01 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. **Viscosité** Non disponible.

Autres informations

Densité 1.02 g/cm3
Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.02

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviterContact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Peroxydes. Phénols.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et

une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Nocif en cas d'ingestion. Toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Cancérogénicité La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour la reproduction La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Danger par aspiration

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN2735

Désignation officielle de

transport de l'ONU

AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Isophoronediamine)

Classe de danger relative au transport

Classe 8
Danger subsidiaire Groupe d'emballage III

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN number UN2735

UN proper shipping name Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (ISOPHORONE DIAMINE)

Transport hazard class(es)
Class 8
Subsidiary risk Packing group III

Environmental hazards No.
ERG Code 8L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN2735

UN proper shipping name AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(ISOPHORONE DIAMINE)

Transport hazard class(es)

Class 8
Subsidiary risk Packing group III
Environmental hazards

Marine pollutant No. EmS F-A. S-B

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région

Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication24-Janvier-2020Date de la révision26-Mars-2020

Version n° 03

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

En stock (Oui/Non)*

7/7

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif

41101 Version n°: 03 Date de révision: 26-Mars-2020 Date d'émission : 24-Janvier-2020